

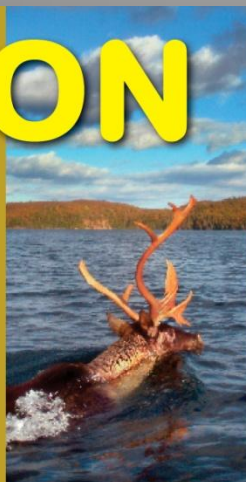
LE CARIBOU DES BOIS

UNE ESPÈCE EN PÉRIL



ATTENTION

Le caribou forestier est désigné espèce menacée par le Canada et espèce vulnérable par le gouvernement du Québec. La limite de son aire de répartition est en régression constante et des inventaires aériens ont démontré l'état précaire de certaines populations ainsi que leur déclin. Actuellement, le caribou forestier se trouve dans les régions administratives de la Côte-Nord, du Saguenay-Lac-Saint-Jean, du Nord du Québec, de l'Abitibi-Témiscamingue et de la Capitale Nationale.



ESPÈCE EN PÉRIL

Le caribou forestier vit en groupes de petite dimension et possède un faible potentiel de recrutement, ce qui limite la croissance des populations. Plusieurs raisons sont invoquées pour expliquer son déclin : la transformation de son habitat, l'augmentation de l'accessibilité aux forêts aménagées ainsi que l'accroissement des superficies forestières coupées. Mais le caribou forestier s'adapte mal à tous ces changements et tend à disparaître des régions qui lui sont moins hospitalières.



Tout comme pour les feux de forêt, les coupes forestières provoquent la régénération des feuillus, ce qui favorise la venue de l'orignal et, de ce fait, les prédateurs du caribou tels que le loup gris et l'ours noir. La chasse sportive et le braconnage sont également considérés comme des facteurs néfastes au caribou forestier. De plus, la proximité des VTT et motoneiges

GARDEZ VOS DISTANCES

occasionne chez lui un stress qui nuit à sa survie et à sa reproduction. Cela risque également de fractionner les groupes, rendant chaque individu plus vulnérable à la prédation. **On ne devrait jamais s'adonner à la poursuite de caribous à l'aide de motoneiges, VTT, motos, etc.**

IL EXISTE DES SOLUTIONS

Pour favoriser le rétablissement des populations de caribous forestiers ainsi que la préservation de son aire de répartition, il est possible de créer des aires protégées et d'adopter des modes de récolte qui assurent le maintien d'un couvert forestier adéquat. On peut aussi favoriser la fermeture des chemins forestiers après usage, afin de freiner la circulation des véhicules et des prédateurs. Il est également important de mieux planifier le développement de la villégiature afin de minimiser le dérangement causé par l'activité humaine.

LE CARIBOU DES BOIS



**FAITES PARTIE DE LA SOLUTION,
PAS DU PROBLÈME**

IL NE CHANGE PAS D'HABITAT
IL NE MIGRE PAS PLUS AU NORD

IL MEURT!



LA TRANSFORMATION DE SON HABITAT



LA VILLÉGIATURE ILLÉGALE ET LE SQUATTAGE



LA POURSUITE ET LE HARCÈLEMENT



LE BRACONNAGE ET LA PRÉDATION



**TOUS CES
FACTEURS
CONTRIBUENT
À LA
RÉGRESSION
DES
POPULATIONS
DE CARIBOUS
FORESTIERS**

**RES
PEC
TEZ**

LES MESURES
DE PROTECTION



**FAITES
PARTIE
DE LA
SOLUTION,
PAS DU
PROBLÈME**